

RÉPONSE À LA QUESTION ÉCRITE 2.10/25

« Sécurisation et aménagements dans le secteur de la rue Auguste-Quiquerez 40 à Delémont »

Groupe CS POP et VERT.E.S, M. Patrick Comment

En réponse à la question écrite, le Conseil communal peut donner les informations suivantes concernant les points soulevés en lien avec la sécurisation et les aménagements dans le secteur de la rue Auguste-Quiquerez 40 à Delémont.

La route concernée appartient à l'Office fédéral des routes (OFROU). Le Conseil communal est déjà intervenu à plusieurs reprises pour demander des améliorations sur cette route nationale, en particulier entre les giratoires Landi et Mc Donald et le secteur du Colliard, y compris le carrefour du Jumbo dont l'aménagement provisoire n'est pas satisfaisant. Durant l'étude du corridor N18 qui a été entreprise en 2024, le Conseil communal a régulièrement rappelé les défauts de ce tronçon en termes de sécurité et de confort, en particulier pour les cyclistes et les piétons.

Le 27 août dernier, une séance de travail s'est tenue avec l'OFROU en présence du Canton. L'OFROU, à cette occasion, nous a présenté un projet global d'assainissement de la route H18. Les processus de cet Office sont longs et doivent passer par des études et ensuite une mise à l'enquête suivie d'appels d'offres et finalement de la réalisation. Le Conseil communal s'engage à s'informer très régulièrement de l'avancée des travaux. Ce projet inclura notamment la réfection complète du tronçon de la rue Auguste-Quiquerez, la réalisation d'aménagements en faveur de la mobilité douce ainsi qu'un réaménagement du giratoire situé à l'intersection de la Route de Bâle et de la Rue Auguste-Quiquerez. La mesure 3.04 du projet d'agglomération pourrait être intégrée dans le futur concept de mobilité douce à moyen et à long terme. La Municipalité a rappelé que des mesures urgentes étaient attendues aux endroits les plus sensibles. Le Conseil communal participera activement à ce processus d'étude et veillera à défendre les intérêts de la Ville de Delémont pour garantir des solutions adaptées et sécuritaires pour tous les usagers.

Afin d'assurer la sécurité des piétons, le Conseil communal adressera prochainement une demande officielle à l'OFROU pour le déplacement du passage piéton existant, afin de le rapprocher du n° 40 de la Rue Auguste-Quiquerez. Cette intervention permettra de répondre aux besoins immédiats.

Par ailleurs, les nouveaux arrêts de bus « Denise-Péronne » ainsi que les anciens arrêts « Les Lilas » seront intégrés dans le cadre du projet global d'assainissement de la route H18.

Enfin, un assainissement du revêtement sera réalisé dans les prochaines semaines entre le giratoire du Jumbo et Soyhières. À cette occasion, des mesures simples de marquage seront mises en place afin d'améliorer les conditions de mobilité douce dans le périmètre du Colliard.

Par ailleurs, le réaménagement du carrefour du Righi mené par les CFF et l'OFROU apportera des améliorations très importantes à court terme. Les travaux devraient être engagés en 2026 ou 2027.

Concernant la passerelle de Morépont, ce projet a dû être repoussé en raison des contraintes budgétaires et financières. Le Conseil communal a décidé de ne pas envisager une réalisation à court terme, considérant qu'il existe des itinéraires alternatifs satisfaisants, même s'ils sont un peu plus longs.

AU NOM DU CONSEIL COMMUNAL

Le président :

Le chancelier :

Damien Chappuis

Nicolas Guenin

Delémont, le 10 septembre 2025